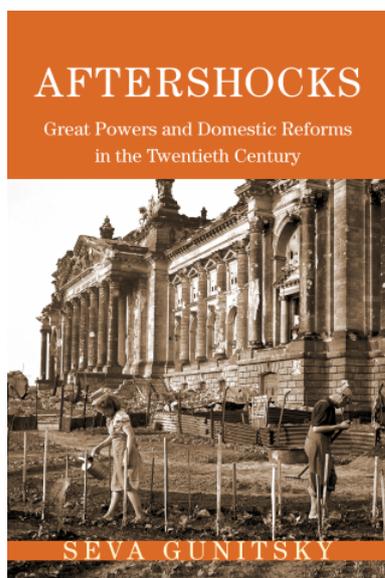


## Depuis 1989, les démocraties redécouvrent leur fragilité

PAR FABIEN ESCALONA  
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 10 AOÛT 2019



Trente ans après la chute du mur, que reste-t-il de la « troisième vague de démocratisation » inaugurée par cet événement ? Si l'autoritarisme a progressé, le plus alarmant réside dans la perte de substance des démocraties les plus anciennes.

En 1989, quelques mois avant la chute du mur de Berlin, Francis Fukuyama publiait **un article** intitulé « La fin de l'histoire ? ». Trois ans plus tard, une fois consommé l'effondrement du bloc soviétique, il récidivait avec un ouvrage dont le titre avait perdu son point d'interrogation.

Le politiste américain, affilié à un courant de pensée néoconservateur dont il allait se distancier dans les années 2000, ne se voulait pas le prophète d'un temps sans conflit ni tragédie humaine. Il reconnaissait volontiers que le « *terrorisme* », les « *guerres de libération nationale* » et même les conflits entre États ne s'éteindraient pas avec la guerre froide.

Simplement, il estimait qu'aucune idéologie n'était plus à même de nourrir une confrontation entre grandes puissances à l'échelle planétaire.



Francis Fukuyama. © DR

Après avoir triomphé des empires monarchiques, du fascisme et du communisme, les démocraties libérales restaient selon lui le seul modèle encore attractif et crédible pour l'humanité – « *the only game in town* ». Abondamment citée, commentée et critiquée, la thèse de Fukuyama avait pour elle de correspondre à un authentique boom des transitions démocratiques dans le monde entier, se traduisant *a minima* par l'organisation d'élections libres et multipartites[i].

En une décennie, de la fin des années 1980 à l'aube des années 2000, les régimes politiques en vigueur allaient s'ouvrir non seulement dans l'ex-URSS et ses satellites, mais aussi en Asie du Sud-Est (Philippines, Thaïlande, Indonésie), en Amérique latine (Brésil, Chili, Paraguay) et surtout en Afrique. Sur ce continent, de nombreux autocrates furent soudainement privés de la manne soviétique qui les entretenait. D'autres, soutenus par les puissances occidentales, voyaient désormais leur aide être assortie de conditionnalités politiques, auxquelles ils pouvaient difficilement se soustraire faute d'alternative.

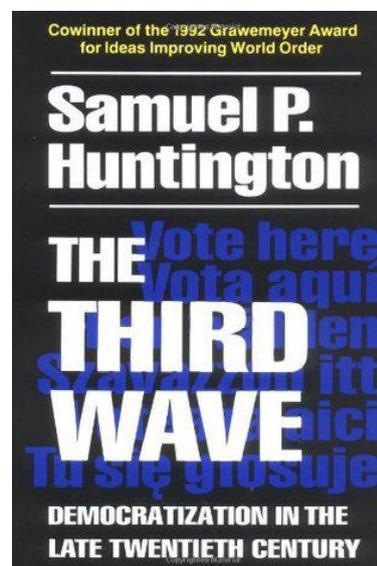
Cette cascade de démocratisations, qui ne peut se comprendre sans la fin de la guerre froide, illustre bien la thèse de Seva Gunitsky, professeur associé à l'université de Toronto. Dans *Aftershocks* (**publié par Princeton University Press** en 2017, non traduit), il montre à quel point **la démocratie s'est diffusée par pics successifs de changements de**

**régime au fil du XX<sup>e</sup> siècle, lesquels ont coïncidé avec des « chocs hégémoniques »**, c'est-à-dire des modifications brutales de la hiérarchie du système international.

Les puissances bénéficiaires de tels chocs, explique-t-il, sont en mesure d'exporter massivement et rapidement leurs propres institutions politiques, que ce soit par « *coercition* » (grâce à la force militaire), « *incitation* » (grâce au poids économique et diplomatique accumulé) ou tout simplement « *émulation* » (grâce au prestige moral acquis). L'argument de Gunitsky, bien étayé dans son ouvrage, permet de rendre compte des « *vagues de démocratisation* » **déjà repérées par Samuel Huntington**, tout en les périodisant de manière plus convaincante.

Plutôt que de faire courir la première vague depuis la Révolution américaine jusqu'à 1920, Gunitsky propose en effet de réserver le terme à la naissance rapide et simultanée d'une douzaine de démocraties parlementaires au lendemain de la Première Guerre mondiale, qui vit aussi l'élargissement du suffrage dans des pays déjà démocratisés. Par la suite, une fois annihilée la vague fasciste des années 1930-40, une seconde vague démocratique fut provoquée

par la victoire des Alliés en 1945, bientôt en concurrence avec la vague communiste caractéristique d'un système international devenu bipolaire.



Si plusieurs transitions démocratiques ont eu lieu à la fin des années 1970 et au cours de la décennie 1980, Gunitsky les interprète comme des vagues régionalement circonscrites, aux causes distinctes et essentiellement domestiques. Rien à voir avec la « *vague post-soviétique* » : déterminée en dernière instance par les choix de politique extérieure faits à Moscou, sa dimension fut globale et ses effets massifs, avec au moins une vingtaine d'États concernés en quelques années à peine.

L'idée même de « vagues » inclut celle de reflux. Si ceux-ci ont bien eu lieu par le passé – nous y reviendrons –, ce n'était cependant pas l'horizon annoncé par la fameuse thèse de la « fin de l'histoire », même dans sa version nuancée. Privée d'adversaire à sa mesure, la démocratie libérale à l'occidentale était censée connaître un triomphe sinon total, du moins irréversible. Pourtant, sa pérennité n'a peut-être jamais été autant remise en cause depuis la chute du Mur. Les publications s'amoncellent, qui témoignent d'une réelle anxiété quant à son destin dans le monde qui vient.

*Ni « fin de l'histoire », ni « fin de la démocratie »*

Diagnostiquée « *mourante* » par un éditorialiste du quotidien britannique *The Guardian*, avant que deux politistes américains n'auscultent la même tendance dans un livre plusieurs fois primé, la démocratie libérale a également été déclarée « *menacée* » par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, qui a consacré un long format à la « *montée des autocrates* ». Et l'on pourrait citer à l'envi des analyses de cette nature, pointant à la fois la fragilité interne des régimes démocratiques, et le défi externe posé par des contre-modèles émergents, en particulier le capitalisme autoritaire à la chinoise.

Il faut admettre que tous continents confondus, les dernières années ont été riches en entorses à l'État de droit, destructions de contre-pouvoirs, réductions du pluralisme et des libertés, installations de leaders forts inamovibles, recours à la répression la plus brutale, etc. Les dérives et exactions observées en Hongrie, en Pologne, en Russie, en Turquie, au Cambodge, au Brésil, au Nicaragua, au Venezuela... de même que le « *sort tragique* » des révolutions arabes de 2011, sont autant d'exemples pouvant donner matière à un tableau pessimiste.

Exemples auxquels il faudrait ajouter la « *reddition* » des vieilles démocraties de l'Atlantique Nord face à cette situation, et à l'inverse l'assurance croissante des dirigeants autoritaires ne se donnant même pas la peine d'une façade démocratique, depuis le régime chinois perfectionnant ses dispositifs de surveillance numérique, jusqu'aux autocrates les plus sanguinaires jouissant de leur impunité, tels Mohammed ben Salmane ou Bachar al-Assad.

Quelques voix, comme dans cette tribune, vont cependant à l'encontre de ces constats alarmistes. Elles mettent en avant des améliorations silencieuses dans certains États (comme la Gambie ou l'Angola) et le surgissement croissant de mobilisations populaires réclamant des comptes contre la corruption des élites (parfois avec succès comme en Corée du Sud). Dans l'année écoulée, on peut d'ailleurs signaler l'élargissement de l'espace politique en Arménie, en Malaisie, de même qu'en Éthiopie et de façon très

précaire au Soudan (ces deux pays se situant dans une région de l'Afrique qui avait largement échappé à la « troisième vague » de démocratisation).

Ces voix plus optimistes appellent aussi à ne pas sous-estimer les difficultés internes aux régimes autoritaires : leur « *instabilité* » serait plus à craindre que leur « *succès* ». Elles soulignent enfin que les tendances actuelles ne doivent pas être rapportées aux attentes excessives de l'euphorie post-1989. Après tout, en concernant aujourd'hui pas loin de la moitié des États du monde et 4 êtres humains sur 10, les démocraties libérales connaissent un niveau d'expansion jamais atteint avant les années 1990.

On ne peut cependant pas se contenter de juxtaposer exemples et contre-exemples si l'on veut examiner plus avant l'hypothèse d'une « récession démocratique ». Il convient donc de s'intéresser aux auteurs qui tentent de mesurer, au-delà des cas singuliers, l'évolution globale du degré de liberté et d'autoritarisme dans les régimes en vigueur sur la planète. À cette aune, on verra que les gains de la « troisième vague » n'ont pas été annihilés, mais que nous vivons bien un temps de déclin démocratique et d'expansion de l'autoritarisme.

Si des attentes démesurées avaient sans doute été placées dans les pays en transition, la perte de substance des démocraties les plus anciennes et les plus solides se révèle plus inédite. Le néolibéralisme et ses mutations, défendrons-nous, y ont largement contribué. À terme, le phénomène pourrait s'avérer au moins aussi menaçant que l'ascension de la puissance chinoise, dont le caractère « prosélyte » reste débattu. Pour que le modèle de la démocratie libérale survive à ses concurrents à grande échelle, encore faut-il qu'il ait des défenseurs, et que ceux-ci aient un poids significatif sur la scène internationale.

### L'ère de l'érosion démocratique

Il existe plusieurs indices de qualité démocratique, forgés à partir de données concernant les systèmes politiques en vigueur. Établis par des centres de recherches (institut V-dem), des ONG (Freedom House), des think tanks (Polity IV) ou des fondations (Bertelsmann index), ils permettent de mesurer les

évolutions d'une année sur l'autre, et d'estimer le poids respectif des démocraties libérales, des autocraties les plus fermées, et des régimes hybrides occupant une zone grise où cohabitent « **démocraties défectueuses** » et « **autoritarismes compétitifs** ».

Y compris parmi ceux qui travaillent avec ces indices, l'idée d'un déclin démocratique global est controversée. Ce déclin est un « *mythe* », n'hésitaient pas à écrire les politistes Steven Levitsky et Lucan Way **dans un article de 2015**, dans lequel ils mettaient en avant la stabilité des indices en question. Tout juste concédaient-ils une absence de progrès depuis les années 2000, explicable par le fait que « *presque tous les pays avec un minimum de conditions favorables ont déjà été démocratisés* ». Dans les États faillis et très pauvres, ou au contraire les États rentiers dynastiques, de même que dans les régimes à parti unique issus de révolutions violentes, il n'y aurait pas grand-chose à attendre, comme si un plateau avait été atteint.

À l'époque, le sociologue Larry Diamond **leur répliquait** qu'au-delà des moyennes obtenues à l'échelle mondiale, on observait tout de même un taux croissant de délitements démocratiques, autrement dit de basculements dans la zone grise des régimes hybrides. Il signalait aussi que la catégorie stratégique des pays émergents n'expérimentait plus guère que la stagnation ou le recul des libertés, et quasiment aucun progrès. Entretemps, des travaux appuyés sur des données plus récentes ont conforté son interprétation, moins rassurante que celle de Levitsky et Way.

Le **dernier rapport** de la Freedom House est sans appel, enregistrant un recul des libertés pour la treizième année consécutive. « *Les pertes sont encore faibles par rapport aux gains de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, mais la tendance est persistante et menaçante* », écrivent ses auteurs. Après un pic au milieu des années 2000, la dégradation a été continue jusqu'à aujourd'hui. Chaque année, le nombre d'États dont l'indice s'est dégradé s'est révélé supérieur au nombre d'États dont l'indice a progressé.

Les chercheurs Anna Lührmann et Staffan I. Lindberg identifient le même phénomène dans le cadre du projet V-dem. À la vague de démocratisation

post-soviétique, aurait succédé **une contre-vague d'« autocratisation »** (*sic*), c'est-à-dire une période durant laquelle « *le nombre de pays en cours de démocratisation décline, tandis que l'autocratisation affecte de plus en plus de pays* ». En 2017, cette seconde catégorie serait même devenue plus nombreuse que la première, ce qui ne s'était pas produit depuis 1940.

**La poussée autoritaire contemporaine**, en comparaison des précédentes, **a pour propriétés d'être plus graduelle et d'affecter essentiellement des régimes préalablement démocratisés**. Son principal moteur est « *l'érosion* » des institutions démocratiques existantes, plutôt que des coups d'État ou des invasions. D'un côté, on peut trouver rassurant que cette vague aboutisse à grossir les rangs de régimes hybrides à la violence contenue, plutôt que ceux des dictatures les plus fermées et liberticides. D'un autre côté, Lührmann et Lindberg notent que par le passé, la plupart des épisodes d'« *autocratisation* »**[ii]** ayant affecté des démocraties ont abouti à la déchéance de ces dernières...

À cet égard, les régimes issus de la troisième vague de démocratisation apparaissent particulièrement vulnérables. « *De nombreux pays démocratisés après la fin de la guerre froide ont régressé* », remarque le rapport de la Freedom House pour 2018. De leur côté, les chercheurs Scott Mainwaring et Fernando Bizzarro **ont analysé** toutes les trajectoires post-transition qu'ils ont pu repérer entre 1974 et 2012. Il en ressort que plus d'un tiers des nouvelles démocraties se sont effondrées, et qu'un peu moins d'un tiers ont stagné à un niveau de qualité démocratique très bas. Une poignée seulement répond aujourd'hui à des standards comparables aux démocraties les plus consolidées.

### ***Un reflux démocratique pas si étonnant***

Depuis une douzaine d'années au moins, le reflux démocratique est donc réel, et les régimes issus de la troisième vague de démocratisation sont aux avant-postes de ce processus. Intuitif, ce constat est aujourd'hui conforté par des études

sérieuses et systématiques. Mais ce phénomène est-il particulièrement inquiétant, ou relativement classique ?



Seva Gunitsky. © DR

À lire Seva Gunitsky, le chercheur en relations internationales cité plus haut, la deuxième éventualité serait la bonne. Les précédentes vagues de démocratisation n'y ont d'ailleurs pas échappé. Cela s'explique par le fait que les incitations à un changement de régime ne sont que « *temporaires* » lors des chocs hégémoniques dans l'ordre international. Maximales pendant le temps court des transitions, ces incitations perdent en intensité pendant le temps long des consolidations. Et dans l'intervalle, tous les facteurs qui avaient jusqu'alors freiné une démocratisation autonome resurgissent.

À moyen et long terme, en effet, les coûts de la coercition deviennent lourds à supporter pour la puissance hégémonique. Celle-ci est par ailleurs tentée de (re)donner la priorité à la poursuite de ses intérêts géopolitiques et commerciaux les plus triviaux. L'impératif de « stabilité » est alors brandi aux dépens des exigences démocratiques. Dans les années 1990, le comportement du Royaume-Uni à l'égard du Kenya de **Daniel Arap Moi**, ou de la France à l'égard du Cameroun de **Paul Biya**, fournissent des exemples saisissants. Quant aux États-Unis, la disparition de la menace soviétique et la

faiblesse de leurs liens économiques avec l'Afrique ne les incitaient pas à s'impliquer réellement dans la promotion de la démocratie sur ce continent.

Dans les régimes concernés, le temps érode également l'unité des acteurs provisoirement coalisés contre l'autoritarisme en place, afin de profiter de la fenêtre d'opportunité ouverte par un choc hégémonique. Rapidement, les divisions idéologiques, socioéconomiques et culturelles ont tendance à refaire surface, et à bénéficier aux tenants de l'ancien système. Car il faut aussi compter, bien sûr, avec la capacité d'adaptation des dirigeants autoritaires, plongés dans un contexte pluraliste qu'ils n'ont pas choisi.

Réalisant que des institutions formelles ne les empêchent pas nécessairement de monopoliser le pouvoir, ils peuvent profiter ou susciter des divisions au sein des fronts démocratiques, en alternant tactiques de cooptation et de répression plus ou moins ouverte. Ils peuvent également apprendre les uns des autres. En 1990-91, les multiples ouvertures au pluralisme sur le continent africain ont été autant d'expériences qui ont permis à certains chefs d'État d'ajuster leur stratégie. Par exemple, mieux vaut contrôler une ouverture rapide du régime face à une opposition encore inorganisée, que de subir une ouverture graduelle susceptible d'aboutir à une défaite électorale incontestable.

### La démocratie, combien de divisions ?

On pourrait donc être tenté de considérer comme normal, à défaut d'être plaisant, le reflux démocratique en cours. Et garder confiance dans la possibilité de gains démocratiques futurs, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas uniquement dépendants des vagues causées par des chocs hégémoniques. Ils peuvent aussi découler de processus de démocratisation isolés (plus solides car davantage ancrés dans la réalité des rapports de forces et des conditions matérielles domestiques). Ils peuvent encore être enregistrés grâce à la diffusion horizontale, à portée régionale, de revendications anti-autoritaires (comme dans l'Amérique latine des années 1980, ou le cas moins heureux du « Printemps arabe » de 2011).

Deux sources d'anxiété persistent néanmoins, même en prenant en compte l'implacable tendance au retrait des vagues de démocratisation. D'une part, on peut se demander si la démocratie libérale résistera au prochain choc hégémonique, lequel pourrait tout aussi bien provoquer une vague de nature autoritaire. D'autre part, le reflux démocratique concerne aussi les démocraties les plus anciennes et les plus solides, dites « consolidées ». Dans les grandes confrontations internationales à venir, y aura-t-il seulement des régimes représentatifs authentiquement ouverts *et* capables de se défendre ?

Le travail de Seva Gunitsky ne met pas seulement en évidence les changements institutionnels impliqués par les chocs hégémoniques au sein de l'ordre international. Il démontre aussi que **la démocratie libérale a survécu et s'est diffusée à travers des conflits géopolitiques majeurs**, parce qu'elle était adoptée par des grandes puissances capables de s'imposer sur le plan militaire. « *Durant le siècle passé, conclut-il, l'appel moral de la démocratie a rarement été suffisant pour qu'elle soit adoptée.* »



Le président chinois Xi Jinping, en 2017. © Reuters (Jason Lee)

À l'heure où sa confrontation avec les États-Unis se traduit sur de multiples fronts, on peut se demander si la Chine, combinant dictature du parti unique et capitalisme d'État (*voir notre prochain volet*), pourrait parvenir au sommet de la hiérarchie internationale et provoquer une vague anti-démocratique. « *Un nouveau modèle d'autoritarisme capitaliste est en marche* », alertait récemment le politiste Roberto Stefan Foa, **dans un article** décrivant l'amélioration de la compétitivité économique et des performances administratives de bien des régimes autoritaires (dont la Chine) par rapport aux jeunes démocraties.

Une telle éventualité dépend en fait de plusieurs paramètres. Premièrement, l'idée de choc hégémonique implique un caractère soudain. Or,

l'ascension de la Chine est graduelle, de même que le déclin des États-Unis qui disposent encore d'un poids militaire, monétaire et économique inégalé. En dehors du scénario encore peu probable d'une guerre gagnée par la Chine, on peut envisager une nouvelle grande crise financière comme facteur d'accélération de ce déclin (dans les années 1930, c'est à l'issue de la Grande Dépression que l'empire nazi était devenu un concurrent direct pour la domination du globe). Encore faudrait-il que la Chine ait les ressources pour échapper elle-même à une telle tourmente.

Deuxièmement, il faudrait que les dirigeants chinois souhaitent exporter leur modèle institutionnel. Aucun analyste ne met en doute la volonté de la Chine de recouvrer son statut de grande puissance vis-à-vis des Occidentaux, mais beaucoup doutent de son caractère expansionniste, soulignant le caractère très « aut centré » de ses projets.

**Selon Oriana Skylar Mastro**, la volonté d'hégémonie chinoise est d'abord régionale : si Pékin entend bien échapper à toute vulnérabilité vis-à-vis des États-Unis, il n'aurait aucune envie de les remplacer comme leader d'un ordre global bien trop coûteux à prendre en charge. **Pour Jessica Chen Weiss**, la Chine a certes les moyens de rendre la vie plus facile aux autres régimes autoritaires existants, mais ses dirigeants n'ont cessé de mettre en avant le caractère unique de son développement, dont ils savent qu'il a bénéficié de conditions non reproductibles (« *un marché intérieur énorme, une main-d'œuvre abondante, et un gouvernement engagé dans la transition d'une économie planifiée* »).

À défaut d'un choc aussi net que ceux étudiés par Gunitsky, certains spécialistes des relations internationales mettent en garde contre la possibilité d'un **monde « tripolaire »**. Les rivalités des États-Unis, de la Chine et de la Russie, avec une zone d'influence pour chacun dans un contexte de **course aux armements relancée**, pourraient faire vivre un âge d'instabilité permanente aux autres nations, du moins tant que l'Europe restera incapable d'une véritable **autonomie stratégique**. Les perspectives de promotion démocratique seraient bien sombres dans

un tel monde, qui connaîtra par ailleurs des problèmes énergétiques, sanitaires et migratoires d'ampleur en raison du dérèglement climatique.

Quoi qu'il en soit de ces spéculations, la démocratie libérale devra compter dans l'équilibre du monde si elle ne veut pas subsister uniquement dans des États dépendant de la compétition entre grandes puissances. C'est ici qu'il reste à affronter « l'éléphant dans la pièce », à savoir le processus d'involution qui affecte les démocraties occidentales consolidées ayant forgé l'actuel ordre international.

### Moins de souveraineté populaire, plus d'identité : le cocktail « néo-illibéral »

Les précédentes vagues de démocratisation ont été fortement liées au succès et au prestige de la puissance états-unienne, secondée par les démocraties européennes les plus anciennes.

Or, les États-Unis sont actuellement gouvernés par un démagogue **de droite radicale**, sur lequel semble s'être aligné sans grande résistance un des deux grands partis qui structurent la vie politique du pays. Après l'élection de Trump, les États-Unis ont d'ailleurs vu leur indice démocratique fortement dégradé par la Freedom House. Pour être juste, la tendance est antérieure à son arrivée à la Maison Blanche. Sous ses prédécesseurs, les programmes de surveillance et la répression contre les lanceurs d'alerte avaient déjà contribué au recul de l'indice, passé de 94 à 86 sur 100 en une dizaine d'années.

Il n'en reste pas moins qu'avec son mépris ouvert des institutions démocratiques, ses réformes **outrageusement favorables** aux milieux d'affaires et aux grandes fortunes, mais aussi **ses propos racistes** et son **agenda identitaire**, Trump est un symbole. Non pas du « populisme », dénoncé *ad nauseam* au point

qu'on pourrait l'ajouter au *Dictionnaire des idées reçues* ou *Catalogue des opinions chics* de Flaubert, accompagné de la mention suivante : « il monte ».



Donald Trump à la Maison Blanche. © REUTERS/Kevin Lamarque

Si un néologisme devait résumer ce que le président américain incarne, ce serait plutôt celui, moins répandu et initialement forgé dans le contexte indien, de « *néo-illibéralisme* ». Selon l'économiste **Reijer Hendrikse**, le terme décrit « *la mutation illibérale et la restauration du néolibéralisme transatlantique, marquées par des attaques sans gêne contre les contrôles, équilibres et droits constitutionnels. Elles sont l'œuvre d'élites néolibérales travaillant avec, et/ou adoptant les politiques et la rhétorique nativistes de la droite radicale* ». Il s'agit-là d'une forme d'adaptation à la grande crise de 2008.

Celle-ci a en effet marqué **un tournant** dans la perte de légitimité d'une classe politique acquise à la mondialisation néolibérale. Beaucoup de responsables de droite ont alors été tentés de prendre un virage identitaire, afin de diriger les frustrations populaires contre les minorités, les corps intermédiaires et la gauche cosmopolite, mais sans toucher aux prérogatives des milieux d'affaires et des détenteurs de capitaux.

Les principes de la démocratie libérale sont doublement menacés par cette orientation : la première lame néolibérale, toujours active, dégrade les capacités du peuple censément souverain à faire valoir ses intérêts ; la seconde lame illibérale, qui n'est plus taboue, dégrade la protection de l'individu et de la société face à l'arbitraire.

D'une certaine façon, on peut y voir une autre conséquence de 1989 sur la démocratie. Avec l'effondrement du rival communiste, suivi par l'insertion croissante de la Chine dans les chaînes de valeurs globales, un authentique marché mondial a pu se constituer. Le contexte était justement celui

du triomphe de l'idéologie néolibérale, à laquelle s'étaient converties les droites conservatrices, et bientôt l'ensemble des sociaux-démocrates européens. Privatisations, désinflation, maximisation des libertés entrepreneuriales, déréglementation de la finance de marché... de telles politiques ont débouché sur une configuration différente du capitalisme par rapport au second après-guerre.

Cette configuration a enregistré une revanche sociale et institutionnelle des détenteurs de capitaux et de leurs relais à la tête des grandes entreprises. Non seulement la répartition des richesses s'est révélée moins favorable pour les salariés ordinaires, mais elle a réduit leur capacité à peser et intervenir dans la sphère productive. L'impératif de compétitivité, dans le cadre d'une concurrence exacerbée et d'une exposition continue aux verdicts des marchés de capitaux, s'est imposé aux firmes et a gagné jusqu'à l'État-nation. Dès lors, ce dernier a été fragilisé dans toutes les dimensions qui lui permettaient d'assurer des compromis sociaux équilibrés.

Comment assurer le bien-être des citoyens ordinaires, lorsque la compétition fiscale incite à épargner avant tout le capital mobile et les entreprises ? Lorsque ces citoyens n'ont pas de moyen d'accès ou de contrôle sur les arènes supranationales dans lesquelles se forment du droit et des accords économiques qui les affectent ? Lorsque les pressions aux « réformes structurelles » diminuent les protections et prestations sociales qui rendaient l'existence moins précaire ? Lorsque des pans entiers des politiques publiques, comme la politique monétaire, sont exclus du débat démocratique ?

**Quand la « dé-démocratisation » accompagne la victoire du « monde libre »**

L'asymétrie de pouvoir s'est aggravée entre groupes sociaux, de même que la distance s'est creusée entre des gouvernés chroniquement insatisfaits et des gouvernants de plus en plus lointains, volontairement soumis à des impératifs autres que les attentes du corps souverain. La mondialisation contemporaine, favorisée par 1989 même si l'offensive néolibérale est antérieure d'une bonne dizaine d'années, illustre

le « *trilemme politique* » de l'économiste Dani Rodrik : on ne peut pas combiner à la fois une globalisation économique poussée, le respect de la souveraineté des États et la satisfaction des attentes populaires. Un des objectifs finit nécessairement par être sacrifié au profit des deux autres.

En l'occurrence, la configuration néolibérale du capitalisme, pourtant contemporaine de la troisième vague de démocratisation, s'est traduite par un « *libéralisme anti-démocratique* » jusque dans les bastions consolidés de l'Ouest. Ce dernier, pour reprendre les termes du philosophe Jean-Fabien Spitz dans *La Vie des idées*, a consisté à « *imposer la suprématie d'un régime de droits absolus – en particulier les droits économiques de propriété et de contrat – [qui a frustré] les peuples de la possibilité d'exprimer et de faire prévaloir leur aspiration à une répartition égale des richesses* ». Et quand un gouvernement prétend sortir des clous, les autorités européennes ont montré qu'elles savaient **discipliner les récalcitrants**.

Il ne s'agit pas d'idéaliser la démocratie des Trente Glorieuses. Les compromis sociaux de l'époque avaient aussi leurs exclus. Pour les femmes, les LGBT et les individus racisés, vivre à cette époque signifiait moins de droits et plus de risques de discriminations et d'humiliations. Mais la classe politique de cette époque, ayant vécu la Grande Dépression et confrontée à la menace soviétique, savait que la démocratie ne tirait pas son attractivité et sa stabilité du seul respect des procédures (État de droit et élections libres), ni même du seul avènement de la société de consommation. L'élargissement inédit de l'État social et l'égalisation des conditions participaient de l'assimilation des masses citoyennes à ce type de régime.

Depuis, derrière le respect continu des procédures démocratiques habituelles, **il s'est en réalité produit un rétrécissement, ou une réduction de l'incidence des canaux d'influence populaire** (électoraux, partisans, syndicaux...) **sur les décisions des responsables politiques qui engagent le destin et les conditions d'existence de la majorité sociale**. Un

certain « *pouvoir social d'agir* », pour reprendre une notion du **regretté Erik O. Wright**, a été diminué au fur et à mesure de la dérégulation du marché du travail, de la terre et de l'argent, tandis que les lieux et la temporalité de la prise de décision politique **se sont déconnectés** de la « conversation démocratique » censée se dérouler au Parlement et dans l'espace public national.

Outre le déclin tendanciel de la participation électorale et du poids des grands partis de gouvernement, il n'est pas anodin que **des études alertent** sur une baisse de confiance et de soutien à la démocratie dans les opinions publiques, notamment de la part des plus jeunes générations. La crise de 2008 n'a fait qu'accentuer la difficulté de la classe politique à reproduire sa légitimité au sein de régimes représentatifs qui reposent sur une base sociale de plus en plus étroite.

En réaction, certains dirigeants qui n'ont aucunement l'intention de s'attaquer aux causes structurelles de ce malaise, se sont érigés en hérauts d'une démocratie dite illibérale. Cette « *forme de régime politique survalorise la souveraineté populaire* » et s'attaque aux « *droits personnels et aux mécanismes constitutionnels* », présentés aux peuples comme responsables de leur frustration. Les ressources d'autochtonie sont survalorisées, comme promesse de conserver un minimum de prise sur l'existence autant qu'un minimum de privilèges.

Le cas d'Emmanuel Macron illustre une autre voie pour des dirigeants attachés à modeler la société dans le sens du néolibéralisme (**fiscalité, marché du travail, assurance-chômage, retraites...**). La présence d'une offre politique identitaire sert cette fois de blanc-seing pour accomplir la mission. Peu importe les contestations issues de la société, ou une popularité en berne, le peuple n'aurait pas d'autre choix sous peine de se livrer à l'extrême droite. Et si cela ne suffisait pas à convaincre, le maintien de l'ordre peut se faire **d'une sévérité implacable, rendant les drames inévitables**.

En conclusion, trente ans après, il reste bien quelque chose de la vague post-soviétique de 1989. Davantage d'habitants vivent dans des régimes sinon complètement libres, en tout cas moins dictatoriaux. Quand cela signifie plus de liberté d'expression, moins d'arrestations arbitraires et moins de corps suppliciés, ce n'est certainement pas à dédaigner.

Pour autant, il est également vrai qu'un processus de récession démocratique est à l'œuvre ces dernières années, lequel a coïncidé avec une réduction drastique des alternatives en matière économique et sociale, jusque dans les démocraties consolidées. Sans compter que 1989 a également été le point de départ d'une modernisation autoritaire singulière, menée dans un pays d'un milliard d'habitants appelé à peser lourd sur la scène internationale : la Chine.

[i] Il va sans dire que la démocratie libérale ne répond qu'imparfaitement à l'idéal démocratique d'un autogouvernement exercé par des citoyens égaux. Castoriadis préférerait parler d'« *oligarchies électives* » pour désigner nos régimes, mais l'expression la plus exacte est sans doute celle fournie par Pierre Martin **dans son dernier ouvrage**, lorsqu'il parle de « *régimes représentatifs libéraux et démocratisés* ». Il est entendu que les progrès et reculs « démocratiques » depuis 1989 sont envisagés ici à l'aune de ce type de régime imparfait, plutôt qu'à l'idéal démocratique lui-même, qui appellerait d'autres développements.

[ii] Par épisode d'autocratisation, les auteurs désignent la dégradation significative et non interrompue des institutions essentielles à une démocratie : le suffrage universel, des élections libres et sincères, la possibilité d'accès à des sources d'informations différentes, la liberté d'expression et la liberté d'association. Des épisodes d'autocratisation peuvent se produire dans des régimes autoritaires qui possèdent partiellement certains de ces « traits » démocratiques, aussi bien que dans des démocraties libérales où ces institutions étaient fonctionnelles.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.